



DOSSIER DE PRESSE

TRIAX
Z.A.
67, rue des Vignes
F-45240 Marcilly en Villette
Tél. +33 (0)2 38 76 12 00
Fax +33 (0)2 38 76 17 25
triax@triax-securite.com
www.triax-securite.com


TRIAX

SOMMAIRE

I/ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- 1- Identité p.3
- 2- Structure p.3
- 3- Culture d'entreprise p.4
- 4- Marchés p.4
- 5- Activité p.4
- 6- Savoir-faire p.4

II/GAMME DE PRODUITS

- 1- Produit phare : Barrières écluses p.5
- 2- Produits spécifiques de sécurité p.8
 - 2.1- Accès sur le dôme de citernes : p.8
 - 2.1.1- Passerelle abattante p.8
 - 2.1.2- Echelle mobile et son timon p.9
 - 2.1.3. Ensemble d'accès sécurisé sur citernes p.10
 - 2.1.4- Protection intégrale de dôme de citerne p.11
 - 2.2- Trappe automatique de fermeture de trémie p.12
- 3- Manipulation de palettes p.13
 - 3.1- MAGAPAL® - le magasin à palettes autonome p.13
 - 3.2- MOBIPAL - le magasin à palettes mobile  p.14
 - 3.3- Trieur-cadreur de palettes p.15

III/ REGLEMENTATION

- 1- Législation en vigueur p.16
- 2- Qualité et Normes p.17
- 3 - Certifications p.17
 - 3.1- TÜV p.17
 - 3.2- Démarche MASE p.18

IV/ REFERENCES

p.19

I/ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE



1- Identité

Siège social : 67, rue des Vignes
Z.A.
45240 MARCILLY EN VILLETTE
Tél. : 02 38 76 12 00
Fax : 02 38 76 17 25

E-mail : triax@triax-securite.com

Adresse Internet : <http://www.triax-securite.com>

Agence commerciale Sud-Est : **Jean-Luc HEIMBOURGER**
Tél. : 04 75 61 12 85/Fax : 04 75 61 44 13
E-mail : j.luc.heimbourger@triax-securite.fr

Agence commerciale Est : **Bernard BELIARD**
Tél. : 03 81 63 05 62/Fax : 03 81 63 05 88
E-mail : bernard.beliard@wanadoo.fr

Succursale Allemagne : **TRIAX SICHERHEITSTECHNIK**
Tél. : (+49) (0)681 985 19 44
Fax : (+49) (0) 681 985 19 45
Internet : www.triax-sicherheitstechnik.de
E-mail : info@triax-sicherheitstechnik.de

Représentant Espagne : **TRIAX ESPAÑA - DEXVE**
Tél. : (+34) 91 280 96 02
Fax : (+34) 91 883 43 86
Internet : www.dexve.es
E-mail : info@dexve.es

2- Structure

SARL au capital de 70 000 €, créée le 15 Juillet 1993.

Effectif : 20 Salariés.

Chiffre d'affaires annuel : 3,5 millions d'€.

Gérant : **Didier PELLOILLE**

Responsable Commercial Centre-Ouest : **Eric NICOLAS**

Responsable Commercial Nord- Ile de France : **Stéphane AIRIAU**

Responsable Marketing/Communication : **Dorothee WAVRER**

Responsable Production : **Bruno KEMPF**



3- Culture d'entreprise

TRIAX propose des solutions simples qui mettent les opérateurs à l'abri des situations à risques afin d'assurer rapidement la manutention entre différents niveaux en toute sécurité.

L'esprit novateur de la société lui permet d'être compétitive en matière de coûts, de délais et de Service Après Vente.

4- Marchés

La gamme des produits TRIAX est commercialisée en France et à l'étranger. Les ventes à l'export représentent 20 % du chiffre d'affaires.

5- Activité

TRIAX conçoit, fabrique, commercialise et installe des équipements de sécurité :

- Barrières écluses de sécurité.
- Passerelle abattante fixe.
- Echelle mobile d'accès sur citerne.
- Ensemble d'accès sécurisé et protection intégrale.
- Trappe automatique de protection de trémie.
- MAGAPAL® : Le magasin à palettes autonome.
- MOBIPAL : Le magasin à palettes mobile.
- Trieur-cadreur de palettes.

TRIAX répond aux attentes de ses clients, vigilants en matière de sécurité et d'ergonomie du poste de travail, dans le respect des normes et des législations aujourd'hui exigibles.

6- Savoir-faire

L'étude méticuleuse du poste de travail est une phase indispensable pour cerner exactement les besoins des utilisateurs. La réalisation est effectuée dans les règles de l'art par des soudeurs qualifiés. Les tests sont effectués en atelier pour assurer un montage sans surprise par des équipes de monteurs compétents.

De l'étude à l'implantation sur site, TRIAX met en œuvre les compétences nécessaires à l'élaboration d'un produit de qualité au juste prix.

II/ GAMME DE PRODUITS

1- Produit phare : Barrières écluses

En totale harmonie avec le respect des normes et l'ergonomie des différents postes de travail, TRIAX développe une large gamme de barrières écluses de sécurité.

Les barrières TRIAX sont certifiées TÜV SÜD.

Champs d'application

Sur mezzanine ou sur plate-forme, la manutention de palettes en bord de vide, au moyen d'un chariot élévateur, incite les opérateurs à utiliser des garde-corps escamotables ou simples chaînes. Le risque de chute de l'opérateur ou de la charge est important.

Principe de fonctionnement



Le principe est d'assurer la continuité des garde-corps autour des zones de dépose des charges. Les opérateurs travaillent ainsi en toute sécurité.

La barrière de type B est conçue pour les postes de travail présentant le moins de contraintes au niveau de l'environnement.



La **barrière de type C** permet un dégagement maximal dans la zone de dépose de charges, sur trois côtés, ce qui libère toute la surface au sol en position fermée, très pratique pour la contrainte de profondeur.



La **barrière de type G** dite grillagée constitue une sécurité anti-chute pour les petits objets.



La **barrière de type L** facilite la manutention au moyen d'un palan. Elle est également appréciée en cas de charges hautes quel que soit le moyen de manutention.



La barrière de type P ferme une ouverture en façade de bâtiment. C'est une barrière semi-étanche.



La barrière de type T est étudiée pour deux principales contraintes, les charges hautes sous plafond bas et les portes devant la zone de dépose de charge.



Plusieurs finitions au choix :

Thermolaquage teinte jaune RAL 1021 (autres teintes sur demande).

Métallisation avant peinture pour atmosphères particulières.

Construction tout inox pour les environnements les plus exigeants.

Réalisations spéciales :



Barrière circulaire

Barrière type L spéciale



Barrière type PB

2-Produits spécifiques de sécurité

2.1-Accès sur le dôme de citernes

2.1.1- Passerelle abattante pour poste de travail fixe

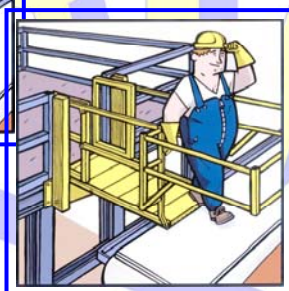
Champs d'application

Lors de la montée sur citerne, le risque de chute est très important. De plus, les échelles et garde-corps installés sur les citernes ne sont pas pratiques d'accès ou pas en conformité.

L'intervention au-dessus du trou d'homme n'est pas forcément mise en sécurité.

Principe de fonctionnement

Ce système est étudié pour l'accès sur citerne en toute sécurité. Lorsqu'une citerne est présente sur le poste de travail, l'opérateur rabat la passerelle et peut ainsi accéder sur le dôme afin d'y travailler.



Atouts

Les passerelles peuvent être réalisées soit avec un plancher plat ou à marches, soit avec ou sans encorbellement. La réalisation s'effectue entièrement sur mesure. Certification TÜV SÜD.

2.1.2- Echelle mobile pour accès sur le dôme de citerne

Champs d'application

Les citernes, lorsqu'elles sont garées sur un parking, sont difficiles d'accès car elles possèdent une échelle et des garde-corps restreints en largeur.

De plus, lors de la prise d'échantillons, les laborantins sont amenés à y accéder assez souvent.

Principe de fonctionnement

L'échelle mobile permet l'accès et les interventions sur le dôme des citernes en toute sécurité. De construction très robuste, elle se déplace aisément, grâce à son châssis équipé de roues dont deux sont escamotables, au moyen d'un timon de manœuvre (système breveté). Ce produit a été contrôlé et réceptionné dans les règles de l'art et suivant la législation en vigueur. Pour cela, il bénéficie de la certification par deux organismes de contrôle : **NORISKO** (anciennement AFITEST) et **TÜV SÜD**.



Atouts

Réglable en hauteur, mobile, légère et d'utilisation simple, l'échelle **TRIAX** s'adapte à tous les types de citernes.

Le nouveau timon dote l'échelle de 4 roues. Ce système joue également le rôle de barrière de sécurité puisqu'il interdit l'accès à l'échelle si l'ensemble n'est pas sur ses appuis fixes.

L'encorbellement assure la sécurité maximale à l'opérateur sur le dôme de la citerne.

2.1.3- Ensemble d'accès sécurisé sur citernes

Champs d'application

L'accès aux citernes constitue en soi un danger pour l'opérateur et nécessite donc une protection permanente. Lorsque la société ne dispose pas d'un endroit fixe muni d'une protection adéquate, l'ensemble d'accès sécurisé sur citernes est la solution idéale pour sécuriser les opérateurs.

Principe de fonctionnement

Cet ensemble « clés en main » est formé d'un escalier de sécurité, d'une plate-forme fixe et d'une passerelle abattante. Cet ensemble permet d'accéder en toute sécurité sur le dôme des citernes et travailler dans une zone sécurisée par un encorbellement. La plate-forme est ceinturée par un garde-corps normalisé et l'escalier muni d'une main courante, une sous-lisse et une plinthe sur chaque limon.



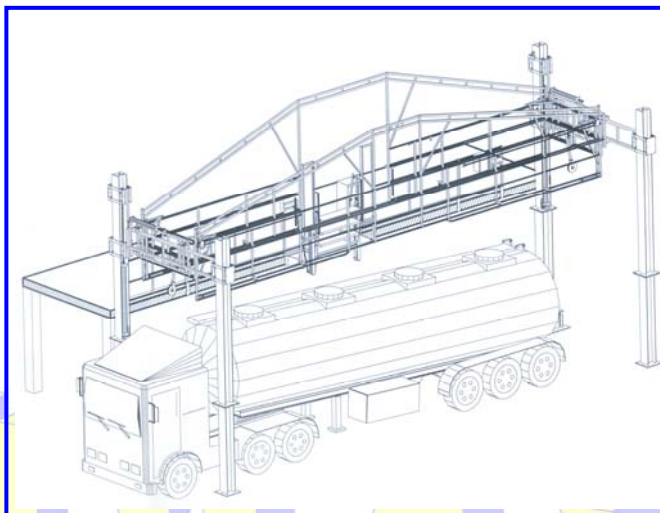
Atouts

L'ensemble d'accès sécurisé sur citernes est une réalisation « clés en main » qui ne nécessite aucune installation particulière chez le client. L'escalier, l'îlot et la passerelle abattante sont fournis par **TRIAX**.

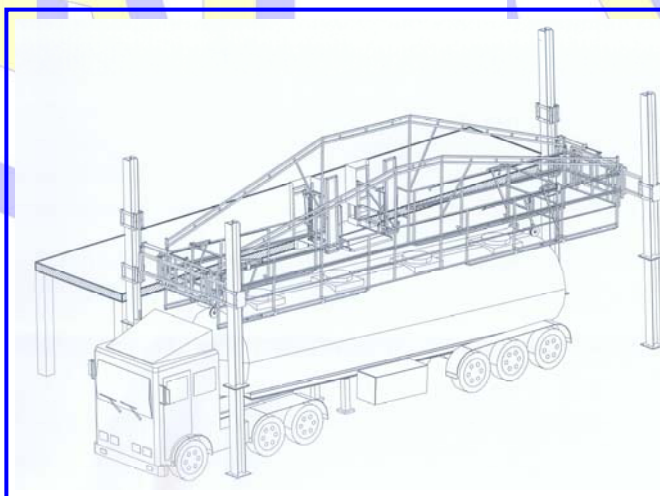
2.1.4 - Protection intégrale de dôme de citerne

L'installation est constituée d'un garde-corps ajustable dans toutes les directions, destiné à ceinturer la zone de travail. Une passerelle abattante permet l'accès sur le dôme de la citerne. Deux barrières levantes interdisent le mouvement des véhicules durant les phases de travail.

Avant l'arrivée du camion citerne

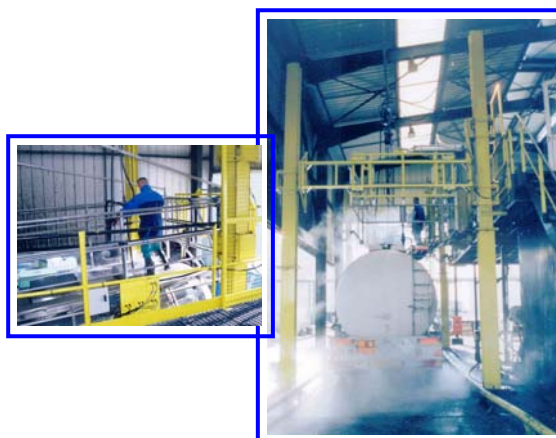


Pendant la phase de travail : le garde-corps est abaissé.



Lorsque le camion est stationné, le garde-corps, commandé par des vérins pneumatiques que l'opérateur commande depuis un coffret situé sur la plate-forme, est mis en place et ajusté. Il est capable de s'adapter à pratiquement toutes les dimensions de citerne (6 à 13 mètres de longueur ; 2,8 à 4,1 mètres de hauteur). Des détecteurs, situés aux extrémités, arrêtent automatiquement les mouvements d'approche, permettant de ceinturer parfaitement la totalité du dôme de la citerne.

Seulement dans ces conditions, la passerelle peut être descendue afin de permettre aux opérateurs de travailler. Tant que cette passerelle est abaissée, le garde-corps ne peut bien évidemment pas être relevé.



2.2- Trappe automatique de fermeture de trémie

Champs d'application

La manutention de charge s'effectue à l'aide d'un palan. Souvent, la charge est élevée jusqu'au niveau d'accès. Ensuite, elle est crochetée et passée au-dessus du garde-corps.

Au cours de cette opération, le risque de chute d'une charge qui se décroche est extrêmement important.

Principe de fonctionnement

La trappe ouverte permet le passage du palan et de la charge, l'opérateur doit monter la charge plus haute que le niveau d'accès, de façon à pouvoir refermer la trappe et donc la trémie.

La trappe une fois fermée, crée ainsi un plancher de réception sur lequel l'opérateur peut poser, décrocher et reprendre la charge librement, en toute sécurité, sans effort, et à l'aide d'un moyen de manutention adapté.

Cette trappe est entourée de panneaux grillagés de 2 m de hauteur pour assurer la sécurité des opérateurs lors de sa mise en mouvement.

L'installation de cet équipement et sa mise en conformité ont été supervisées par la CRAMIF dans toutes les étapes de sa réalisation et de sa mise en place.



Atouts

La trappe constitue un plancher lorsqu'elle est en position fermée.

En position ouverte, elle assure la continuité des panneaux grillagés permettant une protection optimale des opérateurs.

3- Manipulation de palettes

3.1 - MAGAPAL® : le magasin à palettes autonome

Champs d'application

La manipulation de palettes à l'intérieur des entrepôts se fait généralement à mains nues. Le risque de chutes des opérateurs lors de la prise de palettes au sommet des piles est fréquent.

Principe de fonctionnement

Le magasin à palettes est conçu pour stocker et distribuer les palettes vides au moyen d'un chariot élévateur ou d'un transpalette.



Atouts

Il prévient les utilisateurs des risques de chutes lors de la constitution des piles de palettes et de leurs reprises manuelles.

L'utilisation simple et rapide permet au personnel féminin d'empiler ou de dépiler les palettes en toute sécurité.

Il améliore les conditions de travail des opérateurs et augmente la productivité en toute sécurité. Il évite la détérioration des palettes et prolonge leur durée de vie.

Cet appareil a une capacité de 15, 20, 25 ou 30 palettes.

Il fonctionne en mode dépileur et/ou en empileur ; ces cycles peuvent être réalisés en 10 secondes, en marche manuelle ou automatique. Pendant chaque cycle, il permet de libérer de une à cinq palettes.

Les magasins automatiques sont équipés d'une cellule de sécurité prévenant contre les risques d'écrasement lors des mouvements des piles de palettes.

Le nouveau modèle électro-automatique permet de libérer 1 à 5 palettes par cycle d'utilisation.

3.2 - MOBIPAL - le magasin à palettes mobile

NOUVEAU

Champs d'application

Le MOBIPAL est un appareil principalement destiné à distribuer des palettes au sol dans des zones d'éclatement de palettes.

Principe de fonctionnement

Il s'agit d'un dépilleur/empileur installé sur un chariot motorisé à conducteur embarqué.



Il peut être également utilisé en tant qu'empileur afin de constituer une pile, en prélevant des palettes éparpillées au sol à divers emplacements. Il se transforme en dépilleur ou empileur statique déplaçable au gré des besoins dans des lieux trop éloignés d'un magasin à palettes fixe. Sa capacité est de 15 palettes.



Atouts

Il facilite la dépose aux endroits prédéfinis dans l'entrepôt et permet la reprise et le rangement des palettes dispersées.

3.3 - Trieur-cadreur de palettes

Champs d'application

Le trieur-cadreur de palettes facilite la tâche des opérateurs pour la prise des palettes et recadre la pile automatiquement. Il rentabilise la production en éliminant les palettes défectueuses et permet un gain de temps sur l'opération de triage-cadrage. Il améliore l'ergonomie du poste de travail.

Mode opératoire :

Chargement d'une pile de palettes bois à contrôler dans le trieur-cadreur.



Basculement à 90°.

Tri des palettes défectueuses,
Basculement à 90° Cadrage automatique de la pile de palettes



Reprise de la pile de palettes.



III/ REGLEMENTATION

1- Législation en vigueur

Code du travail : « faute inexcusable de l'employeur »

Articles à consulter : L230.2, L230.3, L230.4, L231.8 et suivants, R 233 et suivants.

« Les maîtres d'ouvrage...sont tenus de se conformer à des règles édictées en vue de satisfaire aux dispositions législatives et réglementaires prévues dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité du travail. » (Art. L. 235-19)

« Les équipements de travail et leurs éléments doivent être installés et pouvoir être utilisés de manière telle que leur stabilité soit assurée. » (Article R 233-5)

« Les passerelles, planchers en encorbellement, plates-formes en surélévation, ainsi que leurs moyens d'accès doivent être construits, installés ou protégés de façon telle que les travailleurs appelés à les utiliser ne soient pas exposés à des chutes. » (Article R 233-45)

« La disposition et l'aménagement des rampes et quais de chargement doivent éviter aux travailleurs les risques de chute. » (Article R 235-3-15)

« Les lieux de travail intérieurs et extérieurs doivent être aménagés de telle façon que la circulation des piétons et des véhicules puisse se faire de manière sûre. » (Article R 232-1-10)

Selon l'INRS «la manutention est la cause la plus importante d'accident du travail. ».

La réglementation relative aux manutentions manuelles figure dans le Code du travail (Articles D. 4152-12, D. 4153-39 à D. 4153-40, R. 4541-1 à R. 4541-11). Elle pose les principes suivants :

- éviter le recours à la manutention manuelle de charges,
- accorder la priorité à la manutention mécanique (appareils de levage),
- évaluer les risques que représentent les manutentions qui n'ont pu être évitées (en prenant en compte les différents facteurs de risques liés aux manutentions manuelles),
- mettre en place des mesures d'organisation appropriées et des moyens adaptés (aides mécaniques, moyens de préhension),
- limiter les charges,
- former le personnel au déplacement des charges,
- fournir des équipements de protection individuelle adaptés.

2- Qualité et Normes

L'assemblage des lisses sur les structures mobiles est réalisé par des manchons forgés traversant le tube et utilisant toute sa résistance.

A ce jour, aucune norme n'est entièrement applicable aux barrières écluses.

Les exigences sur les garde-corps industriels sont régis par la norme européenne NF EN ISO 14122-3 AFNOR E85-003 du 20 août 2001. Nos barrières sont conformes, dans leur partie dimensionnelle, à cette norme.

3- Certification

3.1 - TÜV SÜD

TRIAX, spécialiste de la manutention sécurisée, a obtenu, en mars 2009, la certification du **TÜV SÜD** pour ses barrières écluses de sécurité, et accès aux dômes de citernes et conteneurs routiers.

Le **TÜV** est un organisme de certification de notoriété internationale présent dans plus de 80 pays. Le groupe est connu mondialement pour ses prestations d'audit et de certification des systèmes de management, des produits et des compétences.

La réception des produits **TRIAX** s'est déroulée au siège de la société en France. Les produits ont été soumis à divers tests, dont la fonctionnalité, la stabilité, la conception, la sécurité de l'ensemble et des composants, la qualité de la fabrication, etc.

Le certificat **TÜV** est renouvelé annuellement après une contre-visite qui assure la continuité de la qualité.

L'échelle mobile **TRIAX** a également été réceptionnée par l'organisme de certification **NORISKO**.



3.2 - Démarche MASE

Dans le cadre de sa démarche qualité, TRIAX a obtenu la certification MASE le 03 octobre 2014. Cette certification est la reconnaissance de l'implication du personnel et de la direction dans cette démarche.

MASE est le Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises.

Ce référentiel est le fruit du rapprochement des deux systèmes de managements MASE et DT 78 de l'UIC.

Il est issu de l'accord du 20 décembre 2007 entre ces deux organisations et il permet d'aider les entreprises intervenantes à mettre en place un système de management Sécurité, Santé, Environnement (SSE).

Il définit les règles permettant de certifier ces entreprises à l'aide du système commun.

Pour plus d'informations : <http://mase-asso.fr/>



IV/REFERENCES

**DES ENTREPRISES PRESTIGIEUSES,
FRANCAISES ET ETRANGERES,
NOUS FONT CONFIANCES :**

